

Programme de formation professionnelle

Le RGPD et les outils du numérique

Durée (présentiel/distanciel)	7 heures
Nombre de places	1
Nombre minimum d'inscrits	

Présentation générale :

Le chef d'entreprise qui souhaite se former en un temps record au RGPD pour en faire la meilleure application dans les usages des réseaux sociaux, sites internet et prospection peut suivre cette formation éclair.

Objectifs :

- Acquérir les connaissances juridiques de base portant sur le Règlement européen relatif à la protection des données (RGPD)
- Maîtriser les outils de la compliance pour réaliser de la prospection : site web, réseaux sociaux et prospection
- Acquérir les pratiques fondamentales du RGPD pour un usage web

Programme :

Introduction : Pourquoi le RGPD? Quels en sont les enjeux?

1. La mise en oeuvre des principaux principes du RGPD

Le principe de minimisation des données,

Le rappel et le renforcement du consentement du titulaire des données

L'information des personnes sur l'usage de leurs données,

Le principe d'auto-respect de la réglementation

Sécurisation des données : pseudonymisation et chiffrement des données

Intérêt particulier: Les nouveaux droits imposés par le RGPD et leur compréhension.

Mise en situation : Illustration de leur mise en situation dans les TPE (exemples concrets dans les TPE à bien différencier de ceux que l'on pourrait avoir dans une grande entreprise).

2. Quelques outils de suivi d'activité et de conformité des traitements de données

La cartographie des traitements de données,

L'"audit" et la mise en conformité juridique.

La mise en place d'un « référentiel sécurité »

Intérêt particulier: Comment valoriser la démarche de mise en conformité vis-à-vis des clients, des usagers, des utilisateurs, des partenaires ?

3. Quelques applications dans les usages du web

Les règles de prospection BtoB /BtoC

Les mentions légales d'un site web vitrine ou E-commerce

Quelques clauses essentielles des conditions générales d'utilisation d'un site web

La gestion des formulaires de contact

Les vigilances à avoir pour une utilisation des réseaux sociaux

Moyens pédagogiques :

- Apport théorique sur la réglementation
- Approche pratique à l'aide de mises en situation et cas concrets
- Formation dispensée à l'aide d'un support de formation

Documents et Équipements nécessaires :

Aucun document n'est requis pour suivre cette formation Ordinateur équipé d'une caméra et microphone avec une connexion Internet stable en cas de formation en visioconférence

Type de public :

Dirigeant d'entreprise, assistant juridique expérimenté, assistante de direction...

Prérequis :

Aucun prérequis pour cette formation

Méthodes pédagogiques :

Tout au long de la formation, sont alternées plusieurs méthodes de formation : magistrale, découverte et interrogative parmi lesquelles:

- Méthodes magistrales
- Mise en situation autour des cas pratiques
- Questions-Réponses en face à face

Évaluation, modalités d'évaluation & sanctions :

- Evaluation du niveau des connaissances des stagiaires en début de formation
- Evaluation des acquis des stagiaires en fin de formation par un questionnaire

Références du formateur :

Aurélie Joubert - Directrice juridique et Formatrice en Droit

Master 2 Droit des affaires et de l'entreprise

Certificat professionnel en Droit des nouvelles technologies, de l'innovation et de la protection de données

Durée et modalités d'inscription :

Les sessions de formation sont organisées en intraentreprise. Les dates de formation sont convenues d'un commun accord entre l'OF et le client. Sauf disponibilité plus rapide, le délai moyen d'accès à la formation est de 2/3 mois.

Accessibilité :

La formation juridique pour non juriste est pour tous et pour tous les profils de stagiaires. Tout à chacun peut suivre une formation dans notre organisme. Des aménagements pédagogiques peuvent être mis en place et une proposition personnalisée sera réalisée pour que toute demande reçoive une réponse satisfaisante. A ce titre, l'organisme de formation s'est rapprochée et est en contact avec l'Agefiph 45.

Débouchés :

Au terme de la formation, l'apprenant doit pouvoir définir sa politique de protection des données personnelles utilisées à l'occasion de son activité professionnelle et savoir à qui s'adresser pour les aspects techniques de sa sécurité informatique.

Statistiques :

Évaluation des formations

1. Indice de satisfaction des formations réalisées chez Aurélie Joubert (« *très bon et excellent* ») : **87% en 2021** (100% en 2020, 100% en 2019, 100% en 2018 et 100% en 2017) et (« Satisfaisant ») 13 % en 2021.
2. Indice de satisfaction sur la pédagogie (animation, supports...) : **100% en 2021** (100 % en 2020, 100% en 2019, 98% en 2018 et 100% en 2017)